

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Retiré

AMENDEMENT

N° II-CL9

présenté par

Mme Karamanli, Mme Untermaier, M. David Habib, M. Saulignac et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	0	10 000 000
Intégration et accès à la nationalité française	10 000 000	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe « socialistes et apparentés » propose, à travers cet amendement la création de 1000 places supplémentaires dans les centres provisoires d'hébergement des réfugiés. En effet, la création prévue par le PLF 2019 de 3500 places n'apparaît pas de nature à combler les besoins en ce domaine.

Aussi, cet amendement flèche t-il 10 millions d'euros vers le programme 104 « intégration et accès à la nationalité française » et en particulier l'action 01 « accueil des étrangers primo arrivant » et prélève la même somme sur le programme 303 « immigration et asile » en particulier sur l'action 03 « lutte contre l'immigration irrégulière ».